

Au 1^{er} janvier 2011, en région Centre, plus de 200 établissements d'hébergement proposant près de **6 200 lits d'hébergement pour adultes handicapés** sont recensés (maison d'accueil spécialisée, foyer d'accueil médicalisé, foyer de vie, foyer d'hébergement, foyer polyvalent). L'offre pour adultes handicapés est complétée par les **établissements et services d'aide par le travail** (ESAT, au nombre de 65 en région Centre) qui permettent aux personnes en situation de handicap de travailler dans un milieu encadré. Ces structures proposent au 1^{er} janvier 2011 plus de **4 800 places**.

Le taux d'équipement en région Centre en structures d'hébergement pour adultes handicapés⁽¹⁾ s'établit à 4,7 lits ou places pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans. Il est de 3,9‰ au niveau national. En infrarégional, le taux varie de 4,0‰ dans le Loiret à 5,7‰ dans l'Indre.

À l'échelle des départements, des disparités d'équipement existent, principalement dues à l'historique de l'implantation des établissements sur les territoires mais aussi au maillage déjà important quand il n'existe rien d'autre sur le territoire rural. S'agissant des MAS, le taux d'équipement varie de 0,3 place pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans dans l'Eure-et-Loir et le Loiret à 1,4‰ dans l'Indre. Concernant les foyers d'accueil médicalisés, le taux d'équipement varie de 0,5 place pour 1 000 adultes dans le Loiret à 1,5‰ dans le Loir-et-Cher. Le taux d'équipement en foyer de vie varie de 1,2 place pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans dans le Loir-et-Cher à 2,2‰ dans l'Eure-et-Loir. Pour les ESAT, le taux d'équipement varie de 3,4‰ dans l'Eure-et-Loir et le Loiret à 4,1‰ dans l'Indre.

Outre l'accueil en établissement, des structures permettent un accompagnement de la personne handicapée et constituent une réelle alternative à l'obligation d'admission dans un établissement. **Les services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)** proposent pour les adultes handicapés une assistance pour tout ou partie des actes essentiels de la vie quotidienne ainsi qu'un suivi médical ou paramédical en milieu ouvert. Ces services offrent **1 670 places en région Centre**.

Des établissements spécialisés accueillent les jeunes de moins de 20 ans présentant un handicap incompatible avec une scolarité en milieu ordinaire. Au 1^{er} janvier 2011, en région Centre, près de 80 structures sont recensées (instituts médico-éducatifs, instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques, établissements pour polyhandicapés, instituts d'éducation sensorielle, établissements pour enfants déficients moteurs). **Ces établissements proposent 4 267 places d'hébergement pour enfants handicapés, soit un taux d'équipement global de 7,0 lits ou places 1 000 enfants de moins de 20 ans (6,6‰ au niveau national).** En infrarégional, les taux varient de 5,1‰ dans le Cher à 8,3‰ en Indre-et-Loire.

Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) assurent un soutien des enfants et adolescents de moins de 20 ans à l'intégration scolaire ou à l'acquisition de l'autonomie. 65 sont recensés en région Centre offrant près de 1 500 places au 1^{er} janvier 2011.

Pour l'année scolaire 2010-2011, en région Centre, la part d'élèves handicapés scolarisés⁽²⁾ parmi l'ensemble des élèves dans des établissements du 1^{er} degré est de 1,8% (1,9% en France entière). Cette proportion est de 1,5% dans le 2nd degré (1,4% en France entière). D'une manière générale, dans le 1^{er} degré comme dans le 2nd, les élèves handicapés de la région Centre sont majoritairement scolarisés en classe ordinaire (60,4% et 70,0% en classe ordinaire). Même constat, cependant plus prononcé, au niveau national (65,9% et 73,1% en classe ordinaire).

Au cours de l'année scolaire 2010-2011, plus de 7 600 élèves scolarisés de la région Centre présentent des troubles ou atteintes. Les principaux troubles des enfants handicapés scolarisés (1^{er} et 2nd degré) en région Centre au cours de l'année scolaire 2010-2011 sont **des troubles intellectuels et cognitifs pour 49,3% des élèves handicapés, des troubles du psychisme (16,3%), des troubles du langage et de la parole (13,0%) et des troubles moteurs (7,5%)**.

Des aides financières sont accordées aux personnes handicapées.

Au 31 décembre 2011, en région Centre, d'après les caisses d'allocations familiales et la mutualité sociale agricole, plus de 7 100 allocataires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEH)⁽³⁾ sont recensés, soit un taux de 11,7 allocataires pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans. Le département de l'Eure-et-Loir présente en proportion la part d'allocataires de l'AAEH la plus élevée (15,3‰). Le Cher observe quant à lui la plus faible (9,0‰). Au niveau cantonal, l'analyse cartographique montre les taux les plus élevés dans les cantons de l'Eure-et-Loir puis du Loir-et-Cher.

Au 31 décembre 2011, près de 35 650 adultes en région Centre sont allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH)⁽⁴⁾, soit un taux d'allocataires de 2,7 pour 100 personnes de 20 à 59 ans. **Ce taux est comparable à celui observé au niveau national (2,8%).** L'analyse départementale montre une variation de la part des adultes

allocataires de l'AAH allant de 2,2% dans l'Eure-et-Loir et le Loiret à 3,9% dans l'Indre. Au niveau cantonal, les départements du sud de la région (Cher et Indre) observent les taux d'allocataires les plus élevés.

Au 31 décembre 2010, le taux de bénéficiaires de la PCH ou de l'ACTP⁽⁵⁾ en France est de 4,0 pour 1 000 personnes de moins de 60 ans (3,2 pour 1 000 personnes de 60 ans et plus). À l'échelle des départements, chez les moins de 60 ans, les taux varient de 3,4‰ dans l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire à 6,3‰ dans celui du Cher. Chez les plus de 60 ans, les taux varient de 1,8‰ dans l'Indre-et-Loire à 5,2‰ dans le Cher. ■

(1) Taux d'équipement global = Maisons d'accueil spécialisées + Foyers d'accueil médicalisé + Foyers de vie + Foyers d'hébergement + Foyers polyvalents (pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans).

(2) La loi du 11 février 2005 confirme le droit à la scolarisation pour tous les enfants handicapés. Les enfants peuvent être scolarisés en milieu ordinaire tout en bénéficiant de dispositifs d'accompagnement particulier.

(3) L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est destinée à soutenir les personnes qui assurent la charge d'un enfant handicapé. Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) remplace l'allocation d'éducation spécialisée (AES). Il ne s'agit que d'un changement de dénomination, les modalités d'attribution de l'allocation ne changent pas.


(4) Pour les adultes, l'allocation adulte handicapé (AAH), financée par l'État et versée par la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole vise à assurer un revenu d'existence afin de permettre aux personnes handicapées de faire face aux dépenses de la vie courante.

(5) Depuis le 1^{er} janvier 2006, la prestation de compensation du handicap (PCH) peut être accordée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Cette prestation est financée par le département. Elle a vocation à remplacer l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP).

Lits ou places installés au 01.01.2011 par catégorie d'établissement - Taux d'équipement

Type d'accueil	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France hexagonale
Établissements d'hébergement								
Maisons d'accueil spécialisées (MAS)								
nombre d'établissements	4	1	5	4	3	4	21	551
nombre de lits	91	62	154	167	84	95	653	22 815
Foyers d'accueil médicalisé (FAM)								
nombre d'établissements	6	10	4	7	8	9	44	684
nombre de lits	173	257	99	194	241	172	1 136	18 863
Foyers de vie								
nombre d'établissements	6	13	9	19	10	19	76	1 477
nombre de lits et places	204	485	194	559	202	540	2 184	45 269
dont nombre de places en accueil de jour	56	25	39	202	48	174	544	11 754
Foyers d'hébergement								
nombre d'établissements	9	11	9	15	9	12	65	1 192
nombre de lits	335	242	186	547	288	502	2 100	39 990
Foyers polyvalents								
nombre d'établissements	0	0	1	1	0	3	5	96
nombre de lits	0	0	13	15	0	84	112	3 900
Établissements de travail protégé								
Entreprises de service et d'aide par le travail (ESAT)								
nombre d'établissements	7	13	9	11	11	14	65	1 322
nombre de places	581	769	461	1 236	574	1 186	4 807	112 612
Établissements et services de réinsertion professionnelle								
nombre d'établissements	1	0	0	2	2	0	5	125
nombre de places	86	0	0	88	133	0	307	10 892
Services d'accompagnement à la vie sociale pour adultes handicapés (SAVS et SAMSAH)								
nombre de places	283	255	66	454	264	348	1 670	39 294
Taux d'équipement en structures d'hébergement pour adultes handicapés pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans	5,1‰	4,7‰	5,7‰	4,8‰	5,0‰	4,0‰	4,7‰	3,9‰
Taux d'équipement en Maison d'accueil spécialisée (MAS) pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans	0,6‰	0,3‰	1,4‰	0,5‰	0,5‰	0,3‰	0,5‰	0,7‰
Taux d'équipement en Foyer d'accueil médicalisé (FAM) pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans	1,1‰	1,2‰	0,9‰	0,6‰	1,5‰	0,5‰	0,9‰	0,6‰
Taux d'équipement en Foyer de vie pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans	1,3‰	2,2‰	1,7‰	1,8‰	1,2‰	1,6‰	1,7‰	1,4‰
Taux d'équipement en Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans	3,7‰	3,4‰	4,1‰	4,0‰	3,5‰	3,4‰	3,7‰	3,4‰

SOURCES : STATISS (DREES, ARS, FINESS).

Prestations sociales	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France hexagonale
 Nombre et taux d'allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH) au 31.12.2011 pour 100 adultes de 20 à 59 ans	5 479 (3,5%)	4 877 (2,2%)	4 488 (3,9%)	8 808 (2,9%)	4 310 (2,6%)	7 684 (2,2%)	35 646 (2,7%)	925 306 (2,8%)
Taux d'allocataires de l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP) au 31.12.2010* pour 1 000 personnes de moins de 60 ans pour 1 000 personnes de plus de 60 ans	2,2‰ 2,6‰	1,0‰ 1,0‰	1,8‰ 1,3‰	0,8‰ 0,7‰	1,2‰ 1,0‰	1,2‰ 1,2‰	ND ND	1,4‰ 1,4‰
Taux d'allocataires de la prestation de compensation du handicap (PCH) au 31.12.2010* pour 1 000 personnes de moins de 60 ans pour 1 000 personnes de plus de 60 ans	4,1‰ 2,6‰	2,4‰ 2,0‰	3,1‰ 1,2‰	2,6‰ 1,1‰	2,6‰ 1,1‰	2,6‰ 1,8‰	ND ND	2,6‰ 1,8‰
Taux d'allocataires de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou de l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP) au 31.12.2010* pour 1 000 personnes de moins de 60 ans pour 1 000 personnes de plus de 60 ans	6,3‰ 5,2‰	3,4‰ 3,1‰	4,9‰ 2,6‰	3,4‰ 1,8‰	3,8‰ 2,1‰	3,8‰ 3,0‰	ND ND	4,0‰ 3,2‰

Sources : DREES, CAF, MSA, Insee (RP 2008).

*Sources : Enquête DREES 2010, bénéficiaires de l'aide sociale départementale au 31.12.2010, Insee (estimations de population au 01/01/2010). Les données des départements non répondants ont été estimées par la DREES.


 VALEURS COMMENTÉES

Lits ou places installés au 01.01.2011 par catégorie d'établissement - Taux d'équipement

La notion de places recouvre les lits en internat et les places en accueil de jour.

Type d'accueil	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France hexagonale
Instituts médico-éducatifs (IME) <i>nombre d'établissements</i> <i>nombre de places</i>	4 199	9 654	4 253	10 681	6 376	10 709	43 2 872	1 122 66 749
Établissements enfants et adolescents polyhandicapés <i>nombre d'établissements</i> <i>nombre de places</i>	1 25	2 46	1 7	1 60	3 26	3 57	11 221	183 5 270
Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP) <i>nombre d'établissements</i> <i>nombre de places</i>	1 69	1 30	1 45	6 321	3 157	2 80	14 702	369 14 820
Établissements pour déficients moteurs (IEM) <i>nombre d'établissements</i> <i>nombre de places</i>	1 54	0 0	1 68	1 60	0 0	2 82	5 264	129 7 324
Établissements pour déficients sensoriels <i>nombre d'établissements</i> <i>nombre de places</i>	0 0	1 52	0 0	1 50	0 0	1 106	3 208	111 7 167
Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD, y compris structures externes) <i>nombre de services</i> <i>nombre de places</i>	5 109	13 212	5 135	13 420	11 244	18 367	65 1 487	1 482 40 408
Taux d'équipement global en établissement pour enfants handicapés (hors SESSAD) pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans	5,1‰	7,2‰	7,7‰	8,3‰	7,3‰	6,3‰	7,0‰	6,6‰

Sources : STATISS (DREES, ARS, FINES)

Prestations sociales	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France hexagonale
 Nombre et taux d'allocataires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) au 31.12.2011 pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans	622 (9,0‰)	1 664 (15,3‰)	534 (11,0‰)	1 507 (10,6‰)	1 079 (14,2‰)	1 698 (10,3‰)	7 104 (11,7‰)	ND

Sources : MSA, CAF, Insee (RP 2008)

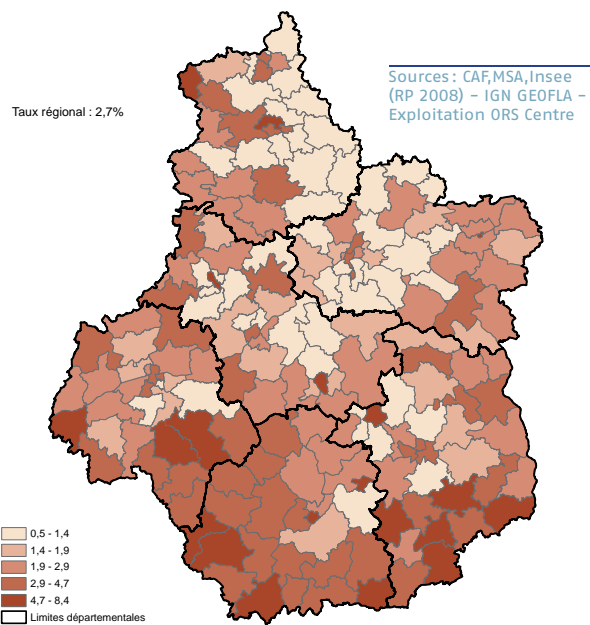
Données	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France entière
Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves scolarisés dans le 1^{er} degré (public et privé) (année scolaire 2010-2011) (en %)	1,8%	2,0%	2,4%	1,9%	1,7%	1,5%	1,8%	1,9%
Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves scolarisés dans le 2nd degré (public et privé) (année scolaire 2010-2011) (en %)	1,3%	1,6%	1,0%	2,3%	1,7%	1,0%	1,5%	1,4%
Part d'élèves handicapés scolarisés dans le 1^{er} degré (public et privé) (année scolaire 2010-2011) (en %)								
<i>En classe ordinaire</i>	43,7%	65,8%	54,8%	68,6%	60,9%	57,9%	60,4%	65,9%
<i>En enseignement spécial</i>	56,3%	34,2%	45,2%	31,4%	39,1%	42,1%	39,6%	34,1%
Part d'élèves handicapés scolarisés dans le 2nd degré (public et privé) (année scolaire 2010-2011) (en %)								
<i>En classe ordinaire</i>	67,0%	66,8%	54,3%	81,4%	69,2%	57,9%	70,0%	73,1%
<i>En enseignement spécial</i>	33,0%	33,2%	45,7%	18,6%	30,8%	42,1%	30,0%	26,9%
Nature des troubles ou atteintes des élèves handicapés scolarisés dans les 1^{er} et 2nd degrés (public et privé) (année scolaire 2010-2011) (effectifs et en %)								
<i>Troubles intellectuels et cognitifs</i>	323 (52,4)	638 (43,7)	357 (55,4)	803 (37,9)	639 (67,1)	886 (54,7)	3 746 (49,3)	90 532 (45,0)
<i>Troubles du psychisme</i>	161 (19,9)	308 (21,1)	132 (20,5)	297 (14,0)	101 (10,6)	237 (14,6)	1 236 (16,3)	35 062 (17,4)
<i>Troubles du langage et de la parole</i>	90 (11,1)	202 (13,8)	36 (5,6)	501 (23,6)	46 (4,8)	112 (6,9)	987 (13,0)	26 838 (13,3)
<i>Troubles moteurs y compris les dyspraxies</i>	54 (6,7)	77 (5,3)	39 (6,1)	169 (8,0)	75 (7,9)	155 (9,6)	569 (7,5)	17 810 (8,8)
<i>Troubles viscéraux</i>	12 (1,5)	16 (1,1)	13 (2,0)	46 (2,2)	11 (1,2)	35 (2,2)	133 (1,7)	5 986 (3,0)
<i>Troubles visuels</i>	14 (1,7)	20 (1,4)	6 (0,9)	53 (2,5)	9 (0,9)	40 (2,5)	142 (1,9)	4 680 (2,3)
<i>Troubles auditifs</i>	33 (4,1)	62 (4,2)	20 (3,1)	84 (4,0)	34 (3,6)	98 (6,0)	331 (4,4)	7 442 (3,7)
<i>Plusieurs troubles associés</i>	17 (2,1)	113 (7,7)	36 (5,6)	65 (3,1)	28 (2,9)	39 (2,4)	298 (3,9)	10 140 (5,0)
<i>Autres troubles</i>	ND	23 (1,6)	5 (0,8)	101 (4,8)	9 (0,9)	19 (1,2)	161 (2,1)	2 898 (1,4)
Total	808 (100,0)	1 459 (100,0)	644 (100,0)	2 119 (100,0)	952 (100,0)	1 621 (100,0)	7 603 (100,0)	201 388 (100,0)

Source : Rectorat de l'académie Orléans-Tours

 VALEURS COMMENTÉES



Nombre d'allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH) pour 100 personnes de 20 à 59 ans au 31.12.2011



Nombre d'allocataires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans au 31.12.2011

